

Figeac-Communauté

Bagnac-sur-Célé - Bédrier - Cadrieu - Cajarc - Cambes - Camboulit - Camburat - Capdenac-Gare
Capdenac-le-Haut - Carayac - Cuzac - Faycelles - Felzens - Figeac - Fons - Fourmagnac - Frontenac
Gréalou - Larroque-Toirac - Lentillac-Saint-Blaise - Linac - Lissac-et-Mouret - Lunan - Marcilhac-sur-Célé
Montredon - Planioles - Prendeignes - Puyjourdes - Saint-Chels - Saint-Félix - Saint-Jean-de-Laur
Saint-Jean-Mirabel - Saint-Perdoux - Saint-Pierre-Toirac - Saint-Sulpice - Viazac

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Décembre 2012 - N° 84



En matière d'enfance et de jeunesse, la volonté politique de la Communauté de Communes est d'offrir un service qui réponde aux attentes des parents, et concevoir un projet pédagogique pour chaque enfant et chaque jeune, qui favorise l'éveil au monde, à la culture, aux arts, aux sports, à tout ce que développe l'autonomie et l'émancipation, qui fera d'eux des adultes responsables.

Cette volonté trouve, chaque jour, une illustration à travers les travaux réalisés dans les haltes garderies et crèches, les accueils individualisés chez les assistantes maternelles, la dynamique des espaces jeunes, la formation des professionnels de l'enfance et de la jeunesse, la coordination administrative de ce secteur... Il n'est pas de meilleur investissement pour l'avenir que tous ces efforts déployés sur notre territoire.

Remercions tous ces professionnels garants de la qualité du service offert, contribuant, chacun à leur niveau, à l'attractivité de notre territoire.

Les conditions de vie, l'organisation du travail et la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse ont considérablement évolué en quelques années, faisant apparaître de nouveaux besoins :

- exigences sur la qualité de l'accueil et la prestation de garde,
- problématiques « mobilité et prévention » pour les pré-adolescents et adolescents,
- accueil de courte durée, à temps partiel, horaires décalés, l'étendue de notre territoire,
- enfants et jeunes atteints de handicap ou maladie...

Nos services doivent s'adapter en permanence. Tout est fait pour que cette population s'épanouisse dans un cadre de vie de qualité et puisse trouver une place au sein de Figeac-Communauté.

Depuis 2008, la Communauté s'est dotée d'une Commission Enfance et Jeunesse à part entière, qui propose et soumet au Conseil Communautaire des orientations et actions prenant en compte les problématiques de fonctionnement au quotidien, mais aussi travaille sur de nouveaux projets.

L'étude lancée en 2010 avec le cabinet CREHAM en est le parfait exemple. Elle a pour objectif de recenser d'une manière exhaustive les services proposés et de mettre en adéquation les perspectives avec les attentes sur l'ensemble du territoire, tout en ne perdant pas de vue les incidences financières. Les conclusions ne demandent qu'à être finalisées, et feront l'objet de débat en Conseil Communautaire début 2013.

Si Figeac-Communauté est compétente pour la tranche d'âge 0-6 ans (halte garderies et crèches) et 14-25 ans (espaces jeunes), cette dernière travaille en étroite collaboration avec les communes qui conservent la compétence 6-14 ans. Elus municipaux et communautaires ayant compris l'importance de conserver notre jeune génération sur notre territoire, mais aussi d'en accueillir de nouveaux, sont quotidiennement à pied d'œuvre pour rendre accessible et lisible notre politique en direction de l'enfance et de la jeunesse, étendue à nos 41 communes d'ici mars 2013.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé bonheur et réussite pour cette nouvelle année 2013.

Stéphane BERARD
Vice-président de Figeac-Communauté
chargé de l'Enfance et de la Jeunesse



FIGEAC-COMMUNAUTÉ
MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX
35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex - Tél. 05 65 11 22 76
MARCHÉS PUBLICS CONSULTABLES SUR INTERNET : www.ville-figeac.fr/c_communes/index.htm
Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

FIGEAC-COMMUNAUTÉ - Une publication de la Communauté de Communes - Directeur de la publication : Martin Malvy - Publicités/ Rédaction/Photos : Communauté de Communes - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac - 05 65 11 22 76 et Mairie de Figeac - 8, rue de Colomb - 46100 Figeac - 05 65 50 05 40 - Conception/maquettes/Impression : Grapho Imprimeur- 33, rue Ortabadial - 46100 Figeac - 05 65 50 07 43 - Dépôt légal : Décembre 2012 - Ce numéro a été tiré à 13 600 exemplaires.

Économie - Emploi

EXTENSION DE LA ZONE DE L'AIGUILLE À FIGEAC :

La première tranche sera livrée par Figeac-Communauté au printemps 2013



Le projet d'extension de la zone d'activités de l'Aiguille, voté par les élus de Figeac-Communauté le 20 décembre 2010, est en passe de devenir une réalité. Rappelons que cet ambitieux programme de développement économique, intégralement porté par la Communauté de Communes, a été lancé principalement pour répondre aux besoins d'agrandissement de Figeac-Aéro, actuellement en plein essor. L'entreprise, qui emploie à ce jour 796 salariés, a recruté plus de 250 personnes ces deux dernières années et prévoit un effectif de 950 salariés à l'horizon 2014.

Pour l'heure, ce qui avait été prévu par Figeac-Communauté, en termes d'infrastructures, et par Figeac-Aéro, en termes d'embauches, est parfaitement respecté.

Les travaux de viabilisation de la première tranche d'extension ont démarré en février 2012. La phase relative aux terrassements des quatre plateformes, réalisés par le groupement d'entreprises Casal-Gregory, est achevée depuis mi-novembre. La mise en œuvre des réseaux, effectuée par la SAT, est en cours et doit se terminer en février 2013. Au printemps, la société Marion Espaces Verts procèdera aux aménagements paysagers et le

groupement Casal-Gregory réalisera la couche de finition sur les voiries.

Sont également prévus dans le cadre de cette première tranche, la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales et d'un parc de stationnement.

Sur les 5,4 ha aménagés, 3,2 ha sont commercialisables et d'ores et déjà réservés par Figeac-Aéro. Début 2013, les deux premières plateformes seront donc prêtes à accueillir les nouveaux bâtiments industriels de l'entreprise, à propos desquels les discussions avec les services compétents sont d'ores et déjà entamées.



La zone depuis la route de Villefranche-de-Rouergue.

AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES :

85 748 € attribués par Figeac-Communauté en 2012

Une des compétences qu'exerce Figeac-Communauté en matière de développement économique est d'accompagner les entreprises en proposant des conditions favorables à leur installation et à leur développement. Dans ce cadre, et conformément aux règles européennes dans ce domaine, la Communauté a déjà soutenu les opérations immobilières de plusieurs entreprises souhaitant s'implanter ou s'agrandir sur les zones d'activités de son territoire.

En 2012, 85 748 € d'aides directes ont été accordées :

■ **17 652 € à l'entreprise Metrasur**, située sur la zone de l'Aiguille à Figeac. Leader sur le marché français de la projection et du revêtement de métaux pour l'aéronautique, l'entreprise avait besoin d'agrandir ses locaux pour répondre à un marché passé avec Figeac-Aéro. Cette extension lui permettra de se doter d'équipements high-tech pour développer son chiffre d'affaires et devenir un acteur incontournable dans son secteur d'activité.

■ **10 920 € à l'entreprise Ganga**, implantée à Bagnac-sur-Célé sur la zone de Larive, qui a bénéficié



Les travaux d'agrandissement sont en cours.

d'un programme d'extension réalisé par Figeac-Communauté en 2010.

L'entreprise de menuiseries PVC construit actuellement un nouveau bâtiment pour développer une chaîne de production et créer, à terme, cinq emplois.

■ **27 176 € à l'entreprise Miquel Logistique et Services**. Autrefois installée sur la zone d'activité de Viviez, en Aveyron, l'entreprise a récemment déménagé son activité et ses infrastructures à Capdenac-Gare sur la zone de la Rotonde, récemment étendue par Figeac-Communauté.



Les nouveaux bâtiments de l'entreprise Miquel sont opérationnels depuis fin octobre.

■ **30 000 € à l'entreprise Lavayssière**, installée à Figeac sur la zone de l'Aiguille et spécialisée dans le carénage et les protections d'unités de production. Locataire de ses murs, l'entreprise n'a pas eu la possibilité de les acquérir pour s'agrandir. Afin de développer sa nouvelle activité de découpe et tôlerie fine, elle a donc décidé de construire son propre bâtiment, plus vaste et plus fonctionnel, sur la zone communale de Saint-Julien d'Empare à Capdenac-Gare.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Aménagement - Espaces publics

« COEURS DE VILLAGES » :

Trois nouvelles opérations débuteront en janvier

Alors qu'à Saint-Pierre Toirac le chantier est terminé et qu'à Predeignes, il touche à sa fin, les Communes de Cambes, Cuzac et Saint-Jean Mirabel vont assister en ce début d'année au démarrage des travaux dans leur centre-bourg.

Ces opérations, pilotées par Figeac-Communauté, permettent notamment aux Communes de réaliser des travaux sur les réseaux (enfouissement, mise aux normes...) et d'aménager les espaces publics, d'améliorer l'accessibilité, d'organiser les liaisons piétonnes et les espaces de stationnement, mais aussi de mettre en valeur des places, des parvis, de restaurer des petits éléments du patrimoine ou encore de créer des espaces verts.

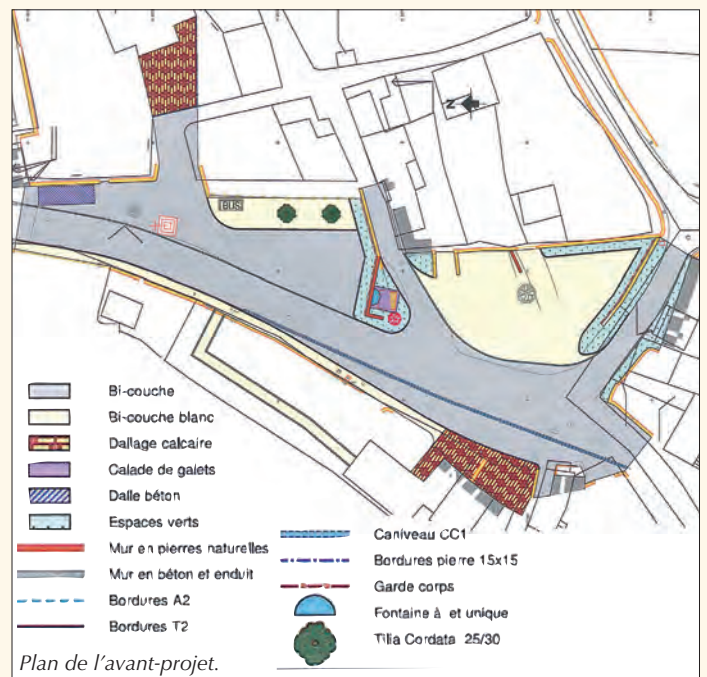
Rappelons qu'elles sont réalisées en groupement de commande : la Communauté finance la partie qualitative du projet et la moitié de la voirie, la Commune prenant à sa charge les réseaux. Précisons également que sans la participation financière de l'Etat, de la Région, du Département et des différents partenaires (syndicats, fédération départementale d'électrification...), ces projets ne pourraient voir le jour.

■ Cambes :

Après la traversée du village réalisée en 2011, la tranche 2 de l'opération concerne aujourd'hui la place de l'église et de la mairie, la requalifiant en véritable place de centre-bourg.

Le projet prévoit donc la création d'un véritable parvis devant l'église et la mairie, d'un espace de stationnement sécurisé intégrant l'arrêt du bus de ramassage scolaire, l'aménagement d'un espace fontaine, des plantations et la mise en accessibilité du foyer rural.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée à M. Verdier - CET Infra et les marchés de travaux attribués à l'entreprise Gregory pour un montant global de 181 608 € H.T. (dont 170 564 € financés par la Communauté et 11 044 € par la Commune).



EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

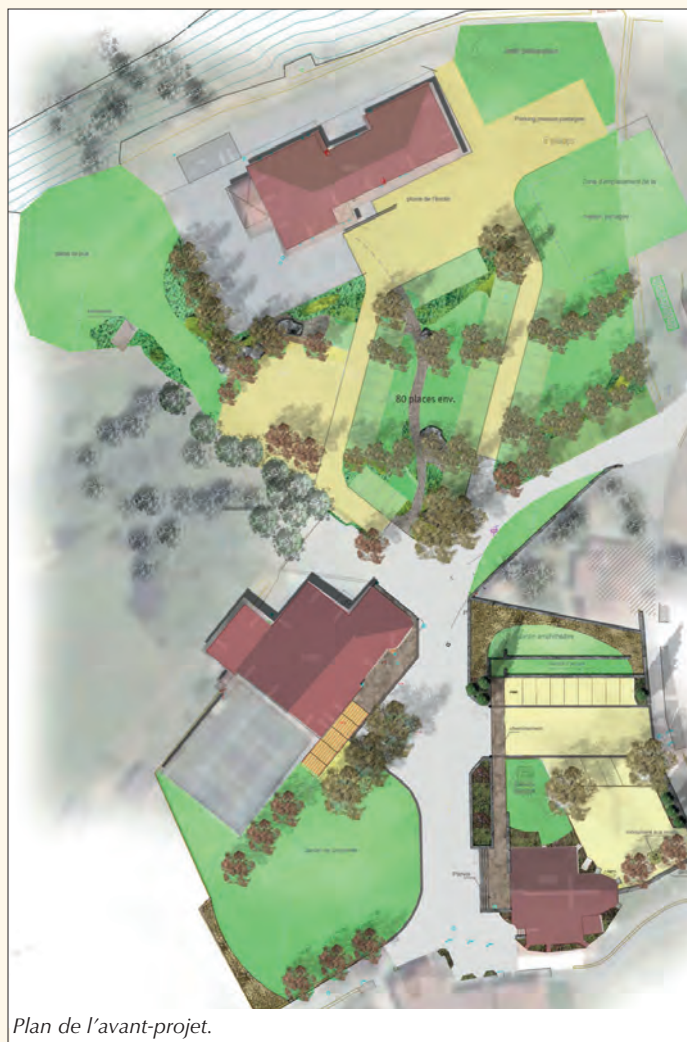
■ Cuzac :

L'opération concerne les secteurs suivants : la rue d'accès au bourg depuis la RD 31, l'espace devant l'école, l'ancien cimetière, le jardin public et les parvis de la mairie et de l'église.

Le projet s'attachera à présenter une solution globale d'aménagement du centre-bourg, tout en intégrant le projet communal de maison d'accueil pour personnes âgées.

Plusieurs axes ont été définis : la mise en valeur du bâti, la revalorisation des abords des bâtiments publics, l'organisation des espaces de stationnement, l'aménagement de l'espace situé devant l'école avec des plantations, le repositionnement du monument aux morts au centre du village.

Pour cette opération, l'équipe de maîtrise d'œuvre est constituée d'Emilie Graham, mandataire, de Florent Bregeon (paysagiste), Cédric Lacombe (architecte) et AQR (bureau d'études d'infrastructures). Les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises Gregory, Marion Espaces Verts et BJM Construction pour un montant global de 317 891 € H.T. (dont 213 568 € à la charge de la Communauté et 104 323 € à la charge de la Commune).



Plan de l'avant-projet.

■ Saint-Jean Mirabel :

Le périmètre du projet comprend le pôle de l'ancien village (place de l'église), le nouveau pôle (mairie - salle polyvalente) et l'axe reliant ces deux secteurs.

Les principaux objectifs sont : la recomposition de



La salle communale et la Mairie.

l'ensemble de la place de l'église et de ses abords (aménagement du parvis et éclairage de l'édifice, mise en valeur du monument aux morts, intégration des containers, plantations...), l'organisation des accès aux différents services (mairie, salle polyvalente, halte des marcheurs, zone de loisirs), la requalification du talus du terrain de loisirs, le traitement paysager du mur de soutènement du terrain de sport et la création d'un véritable lien entre les différentes parties du village (traitement du carrefour, mise en valeur du petit patrimoine...).

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée à M. Verdier - CET Infra. L'opération s'élève à la somme de 350 700 € H.T. avec un montant global de travaux de 292 242 € H.T. (dont 242 742 € pour la Communauté et 49 500 € pour la Commune). Les marchés ont été attribués aux entreprises Gregory et Marion Espaces Verts.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Petite Enfance

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL DE FIGEAC :

Une extension pour ouvrir 15 places supplémentaires fin 2013

Le 2 novembre dernier, les élus de Figeac-Communauté ont validé l'avant-projet et le plan de financement de l'extension de la crèche de Figeac, située 3, rue Guyot. Ouverte depuis 2007, la structure accueille les enfants de 3 mois à 3 ans et dispose pour l'heure de 20 places en crèche et 10 en halte garderie. Actuellement, 59 enfants fréquentent la structure.

Le projet, confié à M. Sanderson - architecte, prévoit **une extension de 100 m² au-dessus de la partie halte-garderie et la mise aux normes des locaux existants** afin de créer 15 places supplémentaires.

La réalisation de cette nouvelle unité à l'étage engendre certains travaux de mise aux normes en matière de sécurité incendie et d'accessibilité (remplacement de menuiseries, de portes, installation de plafond coupe-feu). L'augmentation de la capacité d'accueil de la structure implique également quelques aménagements sur les locaux existants (rangements et équipements de la cuisine et de la buanderie).

Les travaux devraient débuter en mars et les 15 nouvelles places être ouvertes au dernier trimestre 2013.

Cette opération, d'un montant total de 353 140 € H.T. (dont 195 580 € H.T. de travaux) devrait être financée



Projet d'extension - perspective sur rue Paul Bert.

à hauteur de 80 %. Figeac-Communauté a d'ores et déjà sollicité l'aide de la CAF du Lot, de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Lot.

A noter, l'arrivée début décembre, au sein de l'équipe de la crèche, de Claire Leroy, infirmière et adjointe à la directrice.

Pour en savoir plus sur les structures Petite Enfance et les Relais Assistantes Maternelles du territoire intercommunal, vous pouvez consulter le site www.figeac-communaute.fr (rubrique Social - Petite Enfance).

« ÊTRE PARENTS AUJOURD'HUI » :

Des animations et des rencontres ouvertes à tous

Pour accompagner et soutenir les parents, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et le Centre Social et de Prévention de Figeac travaillent ensemble à l'élaboration d'un programme d'animations et de rencontres destinées aux familles. Les professionnels de la Petite Enfance et de la Jeunesse sont également associés à la démarche.



Parmi les actions proposées aux familles, des « cafés parentalité » sont organisés en soirée, tous les deux mois, au Point Accueil Familles (3, rue Legendre à Figeac). Ces rencontres, animées par Thérèse Hiebel, psychothérapeute, sont ouvertes à

tous et donnent l'occasion aux parents d'échanger entre eux et avec le professionnel en toute convivialité. Après deux rendez-vous autour de « *L'autorité qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ?* », un dernier « café parentalité » est programmé **jeudi 7 février à 20 h 30** sur le thème : « *Autorité et limites, avec les ados* ».

Un bulletin d'informations, recensant toutes les animations organisées sur le territoire, est régulièrement diffusé auprès des familles qui en font la demande.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter :

- Carole Peltier, coordinatrice Petite Enfance au CIAS : 05 65 11 22 76
- Emilie Berger, assistante sociale et animatrice du PAF : 05 65 38 22 30
- Nathalie Roques, assistante sociale au CSP de Figeac : 05 65 50 05 01

Culture

GRAINES DE MOUTARDS :

Quinzaine culturelle jeune public et familles

Musique, art contemporain, cinéma, théâtre, patrimoine, lecture, conte... Les Services Culturels de Figeac-Communauté animent un collectif de huit partenaires qui s'associent pour offrir aux petits et aux grands **un programme ludique en huit dimensions qui donne à découvrir, à voir, à écouter et à créer** : la saison de spectacles Correspondances, le réseau des bibliothèques et les cinémas de Figeac-Communauté ; le Service du patrimoine et le Musée Champollion - Les Écritures du Monde de la Ville de Figeac ; la Maison des Arts Georges-Pompidou ; Africajarc ; l'Office de Tourisme du Pays de Figeac.

Les dates retenues pour cette 3^{ème} édition coïncideront avec celles des vacances scolaires : **du 23 février au 10 mars 2013**. Entièrement dédiée aux 6-14 ans et à leurs familles, cette quinzaine culturelle a été pensée comme des « portes ouvertes » sur la culture par les partenaires.

Au programme : des films d'animation, des expositions se jouant du patrimoine ou de l'art contemporain, de drôles de visites du musée ou de la ville de Figeac, des ateliers pour faire des reportages, de la radio, de la calligraphie, de la sérigraphie... L'occasion de

découvrir différentes facettes de la culture, de pratiquer ensemble des activités artistiques et de pousser les portes des cinémas, des salles de spectacles et des musées du territoire intercommunal de Figeac à Cajarc, en passant par Bagnac-sur-Célé, Linac et Lissac-et-Mouret.



Le **coup d'envoi** de « Graines de Moutards » sera donné **samedi 23 février**, à 16 h, salle Balène (Figeac) **avec le concert « rock'n mômes » des Wackids**. Durant toute la quinzaine, les artistes de la Cie « Sans Paradis Fixe » ponctueront le programme de leurs interventions poétiques.

Retrouvez la programmation détaillée sur www.culture-figeac-communaute.fr

SPECTACLE VIVANT : saison « Correspondances » 2012-2013

En janvier et février, quatre spectacles à découvrir !

Musique symphonique et chanson française : coup de projecteur sur deux propositions à ne pas manquer !

■ Orchestre national du Capitole de Toulouse

Dirigé par le charismatique Tugan Sokhiev, l'Orchestre national du Capitole de Toulouse se produit dans les plus grandes salles d'Europe avec des solistes et des artistes de renommée internationale. Après une incursion dans la musique contemporaine, il met le cap à l'Est avec trois œuvres majuscules de Dmitri Chostakovitch, d'Alexandre Glazounov et Sergèï Prokofiev.

*Samedi 12 janvier - 20 h 30 -
Espace Mitterrand - Figeac*



(Photo : Patrice Nin)



(Photo : Franck Loriou)

■ Dominique A

S'il fait partie des artistes dits « inclassables », Dominique A est considéré comme l'un des plus novateurs de la chanson française. Talent incontournable de la scène musicale depuis plus de 20 ans, il trace son chemin creusant un sillon à la fois poétique et rock'n roll. Dans son dernier album, porté par un quintet à vent et des guitares électriques, il nous livre des textes simples et émouvants, habillés de mélodies raffinées.

*Vendredi 15 février - 20 h 30 -
Espace Mitterrand - Figeac*

Actualités en bref...

FIGEAC-COMMUNAUTÉ : de 36 à 41 Communes

Figeac-Communauté s'agrandit. Dans le cadre de la réflexion engagée pour une meilleure organisation du territoire, cinq communes sont venues, à leur demande, agrandir le périmètre de notre Communauté de communes.

Successivement, Montbrun début novembre, puis Asprières, Causse-et-Diège, Salvagnac-Cajarc et Sonnac en fin d'année. Figeac-Communauté passe donc de 36 à 41 communes et sa population, de

28 608 à 30 968 habitants.

La réflexion se poursuit pour achever cette réorganisation prévue par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités locales et conduite dans le cadre de la Commission départementale de coopération intercommunale. D'autres communes pourraient donc rejoindre Figeac-Communauté dans les mois qui viennent.

HABITAT : DES AIDES GRÂCE À L'O. P. A. H.

Prochaines permanences d'informations

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en place sur l'ensemble du territoire intercommunal jusqu'en 2014. Ce programme d'aide s'adresse aux propriétaires, occupants ou bailleurs, sous certaines conditions de recevabilité.

Pour en savoir plus :

■ contactez l'équipe du PACT Habitat & Développement du Lot :

- pour le Lot : Thierry Dejean : 05.65.35.81.21

- pour l'Aveyron : Carole Viguier : 05.65.70.30.63

■ venez les rencontrer lors des permanences d'informations mensuelles :

- **Bagnac-sur-Célé** (Mairie) :

les 24/01 et 28/02 de 10 h 15 à 12 h

- **Cajarc** (Mairie) :

les 17/01 et 21/02 de 14 h 30 à 16 h

- **Capdenac-Gare** (local associatif) :

les 08/01 et 12/02 de 10 h 30 à 12h

- **Figeac** (Maison de l'Intercommunalité) :

les 03 et 17/01, 07 et 21/02 de 10 h à 12 h

Rappelons que ces consultations sont gratuites et sans engagement.

■ consultez le site www.figeac-communaute.fr (rubrique Habitat).

Permanences A. D. I. L :

Depuis le 26 novembre, les permanences de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement ne se tiennent plus à la Maison des services Intercommunaux mais au **Point d'Accès au Droit**, installé au Tribunal de Figeac (boulevard Juskiewenski). Elles ont lieu le **2^{ème} vendredi du mois, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h** (sur rendez-vous au 05 65 35 25 41).

Renseignements auprès du P.A.D. au 05 65 38 95 19.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE